

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Arrondissement de Tournon

MAIRIE DE PRÉAUX
07290

ARRÊTE MUNICIPAL N° 2016-016

Travaux d'extension de la Place de la Maire
Interdiction temporaire de circulation et de stationnement de véhicules

Le Maire de la commune de PRÉAUX, Ardèche

Vu les articles L 2212 2, L 2213 1 et L 2213 2 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R 411-8, R 411-25 et R 411-26 du code de la route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'article R 610-5 du code pénal,

Considérant qu'il convient de réglementer temporairement, par mesure de sécurité, la circulation et le stationnement des véhicules sur la place de la mairie parcelle communale AH 133 pour permettre les travaux d'extension de la place de la mairie de Préaux, plus précisément les travaux de terrassement de plateforme et pose de réseaux divers réalisés par l'entreprise DSN TPL 1555 route des Alpes – Murol 07290 SAINT ROMAIN D'AY du 21/11/2016 au 31/12/2016

ARRÊTE :

Article 1^{er}. - Afin de permettre le bon déroulement des travaux d'extension de la place de la mairie de Préaux et d'éviter tous risques d'accidents, la circulation des véhicules de tout genre sera interdite du 21/11/2016 au 31/12/2016 place de la mairie parcelle communale AH 133

Article 2. - Pour les mêmes motifs, le stationnement des véhicules de tout genre sera interdit sur place de la mairie parcelle communale AH 133 du 21/11/2016 au 31/12/2016.

Article 3. - **–Sécurité et signalisation**

La signalisation réglementaire sera mise en place sous la responsabilité de l'entreprise DSN TPL, par ses soins, et à sa charge.

Le présent arrêté devra être affiché en lieu et place des travaux.

Article 4. - Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 5. -

Le maire,

L'entreprise DSN TPL,

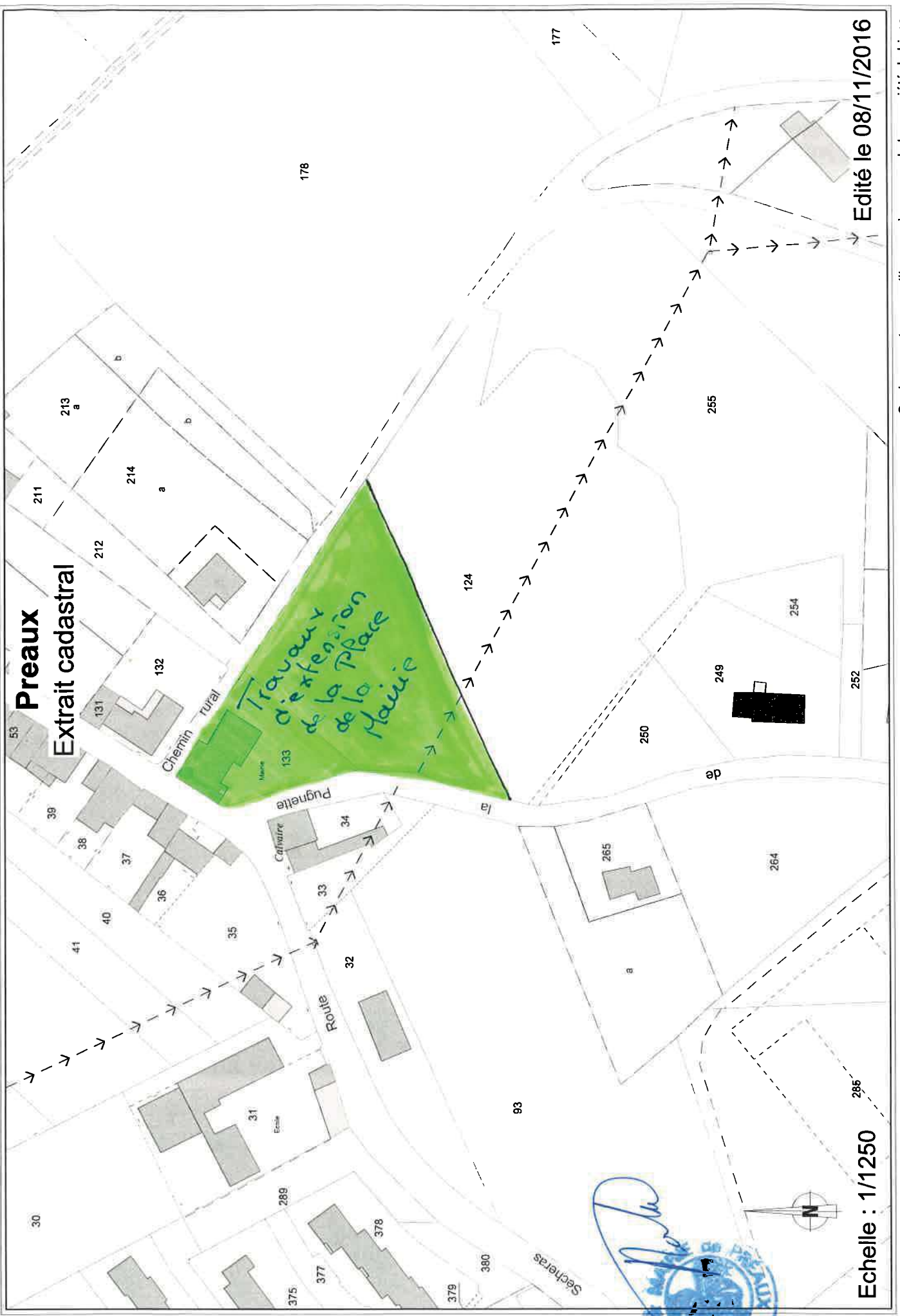
Le commandant de la brigade de Gendarmerie

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Préaux, le 08 novembre 2016
Le Maire : Christian ROCHE

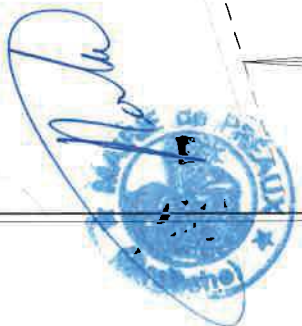
Preaux Extrait cadastral



Travaux
d'extension
de la Place
de la Mairie

Edité le 08/11/2016

Echelle : 1/1250



Ce document ne constitue pas de preuve de la propriété de biens

source : DGI-cadastre